

PACK SERENITE

Je passe de
l'idée de m'installer
au **projet concret** avec
un **accompagnement**
clé en main



Pour tout porteur de projet éligible
aux aides à l'installation



► **Un conseiller référent s'appuyant sur l'expertise de conseillers d'entreprise expérimentés et de conseillers spécialisés** (maraîchage, grandes cultures, vigne, AB, bovins lait, bovins viande, ovins, volailles, circuits courts, irrigation...).

► **15 ans d'expérience dans le conseil à l'installation sur mesure**

► **Une relation privilégiée avec les services instructeurs**

La Chambre d'agriculture est agréée par la Région Nouvelle Aquitaine pour réaliser les diagnostics préalables à l'installation et les études économiques prévisionnelles.



Avec la Chambre d'agriculture des Landes :

► **Je bénéficie d'un diagnostic préalable à l'installation complet pour :**

- mettre en cohérence mes choix personnels avec mon projet professionnel
- analyser les forces et faiblesses de mon projet et identifier ses conditions de réussite

► **Je sécurise mon projet avec une étude économique prévisionnelle sur 4 ans intégrant :**

- les recommandations du diagnostic préalable
- le détail des marges brutes par activité
- les comptes de résultat prévisionnels et soldes intermédiaires de gestion
- le programme d'investissements et le plan de financement.

► **Je me simplifie les démarches administratives**

La Chambre d'agriculture collecte pour moi les pièces administratives, gère les relations avec les partenaires (banques, centre de gestion...), dépose les demandes d'aides sur le site Mes Demarches en Nouvelle Aquitaine pour la demande initiale, l'acompte et aussi le solde.

Contact :
Service Installation Formation
05 58 85 44 00